



## Communiqué de presse

# En route vers un début de respect !

*Paris, le 4 novembre 2020,*

Les Organisations Syndicales représentatives, ont largement communiqué et sollicité le Ministre Délégué aux Transports, afin de rendre aux conducteurs leur dignité, en permettant l'ouverture des relais routiers qui assurent des conditions de travail décentes et minimales.

A la suite d'une pression constante sur les instances de l'Etat, les Organisations Syndicales représentatives ont été entendues et invitées ce jour, à une conférence téléphonique avec le Ministre Délégué aux Transports Jean-Baptiste DJEBBARI.

L'annonce de l'ouverture dans un premier temps, dès samedi, de 250 relais routiers par arrêtés préfectoraux de 18h à 10h, pour les conducteurs routiers, sur présentation de leur carte professionnelle (FCOS ou FIMO), a été accueillie comme une première victoire pour les conditions de travail et d'hygiène de ces héros, qui assurent la continuité de l'économie du Pays.

Les Organisations Syndicales représentatives saluent cette décision légitime et montrent une fois encore, leur soutien sans faille aux salariés de la CCNTR (Convention Collective Nationale des Transports Routiers et activités auxiliaires).

**Patrick BLAISE**  
Secrétaire Général  
UF Route FGTE-CFDT  
06.82.09.02.97

**Fabrice MICHAUD**  
Secrétaire Général  
CGT Transports  
06.65.58.05.29

**Patrice CLOS**  
Secrétaire Général  
FO Transports  
06.07.56.96.53

**Thierry DOUINE**  
Président  
CFTC Transports  
06.03.19.00.50